

## PREPARATION CONSEIL MUNICIPAL DU 07 Mai 2024

### Convocation le 02/05/2024

*L'an deux mil vingt-quatre, le 07 Mai à 20 Heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Geyssans, dûment convoqué le 02/05/2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André MEGE, Maire.*

*Etaient présents : MM Joël BONNET, Jonathan CAFFYN, Jean-Paul CHALLANCIN, Jocelyn FIAT, Marc LYKO, Hervé RAVEL, Mmes Nicole COLLIN, Carole LADREIT, Agnès MONNET, Evelyne ROIBET*

*Etaient absents excusés : Bruno JULIEN a donné procuration à Carole LADREIT, Audrey GONSON a donné procuration à Marc LYKO, William SAVOYE a donné procuration à Jean-Paul CHALLANCIN*

*Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, Jocelyn FIAT a été désigné secrétaire de séance.*

### Ouverture de séance : 20h30

Le compte rendu du précédent conseil municipal du 09 Avril a été validé par l'ensemble des participants.

Monsieur Le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant les travaux de voirie 2024.

### - Urbanisme,

Monsieur Le Maire fait état des divers dossiers en cours:

3 DP accordée tacitement 1 pour des panneaux photovoltaïques Rue des Noyers, 1 pour une piscine Route du Bourg, 1 pour un changement de toiture chemin des Mortiguettes.

4 DP déposées 2 pour des panneaux photovoltaïques Route du Bourg et Rue de la Garenne, 1 pour une division de parcelle Chemin des Mortiguettes, 1 pour des modifications de façade et transformation d'un garage en pièce à vivre RD 52.

PC déposé pour un hangar agricole photovoltaïque Route de la Bâtie.

Voirie : devis validé en goudron pour des petits tronçons sur la route de Desviages, le Chemin des Mortiguettes, le Chemin de Merles, et Le Haut des Fayolles.

Devis demandé pour l'éboulement à la Savasse, Desviages, Chabatière.

Mettre un panneau voie sans issue sur le Chemin de Merles, voir pour les autres panneaux à mettre.

### OBJET : Décision modificative de budget

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues	5 000,00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues	5 000,00 €	
D 023 : Virement à la section d'investissement		20 000,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement		20 000,00 €
D 2151 : Réseaux de voirie		25 000,00 €

TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	25 000,00 €
R 021 : Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	20 000,00 €

Vote 14 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

**OBJET : Modification des tarifs des loyers juillet 2024 - juin 2025**

Le Maire expose au conseil municipal que chaque année il est nécessaire de réviser les tarifs des loyers communaux. Il donne la variation annuelle de l'indice de référence au 4ème trimestre 2023 qui est de + 3.50 %.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

Vote : 14 Pour, 0 Contre, 0 Abstention,

**Décide** d'une augmentation de + 3.50 %

**Fixe ainsi** le montant mensuel des loyers communaux, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 :

- pour Loyer LAGUT Nathalie à 384.22€ (371.23€ + 12.99€)
- pour Loyer GEORGES Laurent à 436.47€ (421.71€ + 14.76€)

**OBJET : Délibération sur les travaux de voirie 2024**

Mr Le Maire expose que plusieurs travaux de voiries seront à effectuer courant de l'année 2024. Il propose les devis correspondants aux travaux nécessaires notamment sur :

- Chemin des Mortiguettes en bicouche
- Chemin du Haut des Fayolles en bicouche
- Chemin de Desviages en enrobé
- Chemin de Merles en enrobé
- Place de l'Ancienne mairie en enrobé

Ainsi que des emplois partiels sur diverses portions de route, ces priorités pourront être modifiées si des détériorations plus urgentes sont à traiter.

Monsieur Le Maire propose de demander une aide à Valence Romans Agglo au titre des fonds de concours.

VU le code général des collectivités territoriales et en particulier le VI de l'article L.5216-5,

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo en date du 13 Décembre 2023 approuvant le règlement des fonds de concours,

Considérant le plan de financement suivant :

Dépenses d'investissement (HT)		Recettes attendues	
Ensemble des travaux de voirie	18 491.40€	Fonds de concours sollicité	9 245.70€
		Commune	9 245.70€
<b>Total</b>	<b>18 491.40€</b>	<b>Total</b>	<b>18 491.40€</b>

L'entreprise *TP Réalisation* sera sollicitée pour effectuer ces travaux d'investissement pour un montant de 18 491.40 € HT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Par** 14 voix Pour, 0 voix Contre, 0 Abstention

**Solliciter** un fond de concours pour un montant de 9 245.70€

**Approuve** le montant de 18 491.40 € HT établi pour les travaux d'investissement de voirie 2024 à effectuer sur les routes citées précédemment.

**Autorise** le Maire à signer tout document, devis : ne dépassant pas ce montant et se rapportant à cette affaire.

**Divers :**

- Réunion *Chemin des Artistes* : 12 artistes sont inscrits (complet)
- Elections : mise en place Samedi 8 à 16h00

**Tour des élections :**

**9 JUIN**

<b>08h00 à 11h30</b>	<b>André, Nicole, Agnès, Jean-Paul</b>	
<b>11h30 à 15h00</b>	<b>Marc, Joël, Carole,</b>	
<b>15h00 à 18h00</b>	<b>Jocelyn, Hervé, Bruno, Audrey</b>	

- 13 Avril : soirée musicale Jazz Manouche organisée par l'association « Les Jongleurs »
- 09 Avril : Commission des Impôts Directs